

AGORA FORUM PUBLIE UNE SÉRIE DE FICHES DE « PRATIQUES EXEMPLAIRES », TIRÉES DES PRÉSENTATIONS À LA CONFÉRENCE ANNUELLE DU LOISIR MUNICIPAL OU D'AUTRES SOURCES. CES « BONS COUPS » SONT DES PRATIQUES NOVATRICES ET EFFICACES QUI PEUVENT ÊTRE REPRIS AILLEURS OU INSPIRER DE NOUVELLES PRATIQUES ADAPTÉES AUX RÉALITÉS LOCALES.

DANS MA RUE, ON JOUE!

Prix Excellence 2016 de l'AQLM, catégorie Municipalités ou arrondissements de 10 000 à 50 000 habitants



Pour ce projet, la Ville de Belœil a reçu le trophée Otium du prix Excellence de l'AQLM pour les municipalités ou arrondissements de 10 000 à 50 000 habitants le 6 octobre 2016 à Rivière-du-Loup dans le cadre de la 17^e Conférence annuelle du loisir municipal. Dans l'ordre habituel, le directeur des Travaux publics Sylvain Gagnon, le ministre de l'Éducation Sylvain Proulx et la coordonnatrice des Loisirs Julie Pelletier. Photo: Nicolas Gagnon

Lieu

Ville de Belœil

En résumé

Le 25 avril 2016, le Conseil municipal donnait le feu vert à un projet-pilote ayant pour objet d'offrir des rues où les enfants pourraient jouer librement. Ce projet s'inscrivait dans la vision de faire de Belœil une ville active et dans l'objectif plus général de favoriser les saines habitudes de vie. Après un processus de validation d'une trentaine de jours, le Ville peut autoriser le jeu libre si la rue satisfait à certains critères de sécurité. Une affiche municipale indique l'endroit où le jeu est permis.

Contexte

- Population: 21 985 (2011)
- Taux de natalité élevé: croissance de la population de 9,8 % de 2006 à 2011
- Belœil devenue « municipalité amie des enfants » en 2014
- Besoin général de réhabilitation du jeu libre

Genèse du projet

- Un résident inquiet de voir des enfants recevoir des contraventions parce qu'ils jouaient dans la rue a contacté son conseiller municipal pour s'informer et proposer de légaliser le jeu dans la rue.
- Le conseiller municipal a consulté la Coalition québécoise sur la problématique du poids et l'Association pour la santé publique du Québec pour mettre au point un projet.

- Le 28 septembre 2015, le Conseil municipal s'engageait à « mettre sur pied un projet-pilote pour permettre aux jeunes de jouer librement dans certaines rues résidentielles ciblées et à prévoir des mesures d'apaisement de la circulation pour la sécurité de tous les utilisateurs ».

Critères pris en compte pour autoriser le jeu libre dans une rue

- Demande en provenance d'un résident ou de la Ville
- Rue à caractère local (pas de rue collectrice ou de boulevard)
- Absence de courbe avec bon dégagement visuel pour les automobilistes
- Secteur non commercial et de faible densité de circulation
- Lampadaires pour assurer une visibilité
- Visite d'inspection de la rue effectuée par un représentant de la Ville

Processus administratif

- Demande adressée au Bureau du citoyen
- Le Bureau du citoyen envoie un accusé de réception.
- Le Bureau du citoyen prépare une requête à l'adresse du Service des travaux publics.
- Les Travaux publics effectuent une analyse préalable et transmettent le dossier au Comité de circulation.
- Le Comité de circulation formule une recommandation au Conseil municipal.
- Si le Conseil se dit favorable, une consultation des riverains est effectuée; le

projet doit obtenir une réponse favorable d'au moins deux tiers des résidences. L'absence de réponse est considérée comme une réponse favorable.

- En cas de refus, le Service des communications transmet la décision aux citoyens de la rue concernée et le Service des travaux publics ferme la requête.

Trousse de félicitations

Pour chaque rue autorisée, on remet une trousse aux citoyens, qui contient:

- Une lettre de remerciement, les informant du résultat de la démarche et des prochaines étapes
- Un certificat de reconnaissance
- Un code de conduite
- Une petite surprise pour petits et grands.

Bilan au 15 octobre 2016

- 27 demandes traitées
- 5 autres en traitement
- Jeu libre autorisé dans 24 rues
- Pas d'impact négatif perçu

Références

Jeux libres: Dans ma rue, on joue!
<http://beloeil.ca/ville/projets-en-cours/jeux-libres-dans-ma-rue-on-joue>

Personne-ressource

Julie Pelletier, coordonnatrice Loisirs,
 Ville de Belœil, 450-467-2835 poste 2922;
jpelletier@beloeil.ca